



Démarche : Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

Organisme : Cellule zoosanitaire de la DBS, Pôle Santé et Protection Animale des Animaux de compagnie

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Tous les animaux arrivant par voie aérienne jusqu'en Polynésie française doivent voyager en fret manifesté et être accompagnés : / <i>All animals arriving by air to French Polynesia must travel as manifested cargo and be accompanied by:

- d'un Permis d'Importation Préalable en cours de validité délivré par la Direction de la Biosécurité de la Polynésie française (DBS) / <i>A valid Prior Import Permit issued by the Biosecurity Department of French Polynesia (DBS).</i>
- d'un Certificat Sanitaire signé par un vétérinaire officiel du pays exportateur / <i>A Health Certificate signed by an official veterinarian of the exporting country.</i>

Une demande de Permis d'Importation est formulée pour chaque animal. L'importation reste soumise au respect des conditions d'importation définies par la DBS et peut être suspendue ou annulée par les autorités sanitaires en fonction de la situation. <i>A separate Import Permit request is made for each animal. The importation is subject to the conditions defined by the DBS and can be suspended or canceled by health authorities depending on the situation.</i>

La Polynésie française est un territoire indemne de rage, de leishmaniose, ainsi que de nombreuses maladies transmises par les tiques et les puces, et tient à conserver ce statut sanitaire favorable. Il est nécessaire de se renseigner sur les conditions d'importation bien avant la date d'arrivée en Polynésie française, notamment dans le cas où les animaux ne seraient pas à jour de leur vaccination antirabique. <i>French Polynesia is free of rabies, leishmaniasis, and many diseases transmitted by ticks and fleas, and aims to maintain this favorable health status. It is necessary to inquire about the import conditions well before the arrival date in French Polynesia, especially if the animals are not up to date with their rabies vaccinations.</i>

<u>Traitement des données personnelles :</u> Les données à caractère personnel collectées par la Direction de la Biosécurité, directement auprès de vous, font l'objet d'un traitement ayant pour finalité d'instruire votre demande de permis d'importation de votre animal de compagnie par avion à destination de la Polynésie française. Le traitement de ces données est nécessaire aux missions de service public de la collectivité relatives au contrôle de l'introduction et de l'importation des articles réglementés au sens de l'article 1er de la loi du Pays n° 2013-12 du 6 mai 2013. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont, à ce titre, obligatoires en application des articles LP. 21, LP. 23, LP. 32 et LP. 35 de la loi du Pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 et des arrêtés pris pour leur application.

<i><u>Processing of personal data:</u> The personal data collected by the Biosecurity Department directly from you is processed for the purpose of handling your import permit request for your pet by plane to French Polynesia. The processing of this data is necessary for the public service missions of the community related to the control of the introduction and importation of regulated items under Article 1 of the Country Law No. 2013-12 of May 6, 2013. The data to be provided in this form is mandatory in application of Articles LP. 21, LP. 23, LP. 32, and LP. 35 of the Country Law No. 2013-12 of May 6, 2013, and the decrees issued for their application.</i>

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

Les données sont supprimées de l'application Mes-Démarches après 1 an maximum. La Direction de la biosécurité peut conserver les données hors de l'application pour une durée supérieure. <i>Data are deleted from the Mes-Démarches application after a maximum of one year. The Biosafety Directorate may retain the data outside the application for a longer period. </i>

<u>Vos droits sur vos données personnelles :</u> Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes en justifiant votre identité (Direction de la Biosécurité, 98713 Papeete - Motu Uta - TAHITI, secretariat@biosecurite.gov.pf).

<i><u>Your rights concerning your personal data:</u> In accordance with the French Data Protection Act No. 78-17 of January 6, 1978, as amended, you have the following rights concerning your data: right of access, right to rectification, right to erasure, and right to object for reasons related to your particular situation. You can exercise these rights at the following addresses by providing proof of your identity (Biosecurity Department, 98713 Papeete - Motu Uta - TAHITI, secretariat@biosecurite.gov.pf).</i>

Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus. <i>You can also file a complaint with the CNIL: www.cnil.fr, if there is a failure to comply with the above provisions.</i>

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante (DPO Service de l'Informatique, BP 4574 - 98713 PAPEETE, dpo@informatique.gov.pf). <i>For any questions regarding the use of your data, you can contact the Data Protection Officer (DPO) at the following address (DPO IT Service, BP 4574 - 98713 PAPEETE, dpo@informatique.gov.pf).</i>

Une demande de Permis d'Importation est formulée au minimum 1 mois avant la date de départ pour chaque animal

L'importation reste soumise au respect des conditions d'importation définies par la Direction de la Bio Sécurité (DBS) et peut être suspendue ou annulée par les autorités sanitaires en fonction de la situation. Compter un minimum de 20 jours ouvrés pour le traitement de chaque demande. Importation remains subject to compliance with the import conditions defined by the DBS and may be suspended or cancelled by the health authorities depending on the situation. Allow a minimum of 20 business days for each request to be processed.

Procédure simplifiée

Téléchargez la notice ci-dessous pour vous aider dans la planification de vos démarches au départ de la France

1. PROPRIETAIRE DE L'ANIMAL / ANIMAL OWNER

Civilité du propriétaire

Owner's title

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Madame/Ms.

Monsieur/Mr.

Nom du propriétaire

Indiquez le nom du propriétaire légal de l'animal. Indicate the surname of the animal's legal owner.

Prénom du propriétaire

Indiquez le prénom du propriétaire légal de l'animal. Indicate the name of the animal's legal owner.

Identité du propriétaire (carte d'identité ou passeport) / Owner's ID

Téléphone du propriétaire

Attention à l'indicatif du pays. Owner's phone number, please note the country code.

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

Note

Vous pouvez [inviter une personne à voir ou modifier le dossier](#) avec le bouton "Inviter une personne" en haut à droite de cette page.
You can [invite someone to view or edit the folder](#) with the "Invite someone" button at the top right of this page.

2. INFORMATIONS SUR L'ANIMAL / INFORMATIONS ABOUT THE ANIMAL

Nom de l'animal

Animal's name

Identification

L'identification des carnivores domestique est obligatoire en Polynésie française (cf. Arrêté n° 48 CM du 9 janvier 2004 modifié). The identification of domestic carnivores is mandatory in French Polynesia (see. Order no. 48 CM of 9 January 2004, as amended).

Un tatouage réalisé après le 03 juillet 2011 devra être accompagné de l'implantation d'un transpondeur électronique. A tattoo obtained after 03 July 2011 must be accompanied by the implantation of an electronic transponder.

Your pet has been identified by electronic transponder (select the 1st option) or tattoo (select the 2nd option)?
Votre animal a été identifié :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

par transpondeur électronique

par tatouage

Numéro d'identification

Veillez indiquer le numéro d'identification de l'animal sous la forme XXX.XXX.XXX.XXX.XXX. Please indicate the animal identification number (without spaces between characters).

Si votre animal est à la fois identifié par puce électronique et par tatouage, veuillez séparer les deux numéros par le symbole "/". If your pet is identified by both microchip and tattoo, please separate the two numbers with the symbol "/".

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document officiel d'identification

La fiche ICAD doit être ****complète****. Le document envoyé doit comprendre la partie basse détachable ****ET**** de la partie haute. The ICAD form must be complete. The submitted document must include both the detachable lower part AND the upper part.

Copie de la carte d'identification de l'animal (ICAD, AVPAP, GTV, etc.) où figurent : / Copy of the animal identification card (ICAD, AVPAP, GTV, etc.) which includes:

- le numéro d'identification de l'animal/ the animal's identification number

- la date d'implantation de la puce (ou de réalisation du tatouage) /the date of chip implantation (or tattooing)

Age de l'animal au moment du départ

Lorsque la vaccination antirabique est exigée, seul un animal âgé d'au moins 9 mois et 21 jours à la date d'arrivée peut être importé en Polynésie française. When rabies vaccination is required, only animals at least 9 months and 21 days old on the date of arrival may be imported into French Polynesia.

Un animal ayant séjourné au sein d'un territoire indemne de rage, depuis sa naissance, pourra être importé à partir de l'âge de 3 mois. An animal that has lived in a rabies-free territory since birth may be imported from the age of 3 months.

If the animal comes from a rabies-free country (Australia, New Caledonia, New Zealand, Fiji, State of Hawaii) for the past 6 months: it must be over 3 months old. Select 1st option. If the animal comes from a rabies-affected country (France is included) for the past 6 months: it must be over 9 months and 21 days old. Select 2nd option.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

L'animal provient d'un pays indemne de rage (Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Fidji, Etat de Hawaii) depuis les 6 derniers mois : il doit être âgé de plus de 3 mois.

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

- L'animal provient d'un pays non-indemne de rage (la France en fait partie) depuis les 6 derniers mois : il doit être âgé de plus de 9 mois et 21 jours.

Espèce

Species: if it's a dog, select option 1, if it's a cat, select option 2

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Chien (*Canis lupus familiaris*)
- Chat (*Felis sylvestris catus*)

Race du chat

Cat breed

Race du chien

Dog breed

- Pit-bull : chien assimilable par sa morphologie aux chiens de races American Staffordshire terrier, Bulldog anglais, ou Staffordshire bull terrier. Pit-bull: dog similar in morphology to the American Staffordshire Bulldog or Staffordshire bull terrier.

- Boerbull : chien assimilable par sa morphologie aux chiens de races Mastiff, ou Bullmastiff. Boerbull: dog similar in morphology to the Mastiff or Bullmastiff breeds.

- Tosa : chien assimilable par sa morphologie aux chiens de races Tosa. Tosa: dog similar in morphology to dogs of the Tosa breed.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- type Am Staff
- type Mastiff
- type Tosa

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Photographie du chien

Veuillez présenter une photo en couleur de l'animal vu de face. Please submit a colour photo of the animal facing the camera.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Chien de catégorie 1

Category 1 dog

Les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux races American Staffordshire terrier (type Pit-bull), Mastiff (type Boerbull), et Tosa, sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par la Fédération Cynologique Internationale, relèvent de la 1ère catégorie et ne sont donc pas autorisés à l'importation en Polynésie française conformément à l'arrêté du 27 avril 1999 pris pour application de l'article 211-1 du code rural et établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux. Dogs whose morphological characteristics are similar to those of the American Staffordshire terrier (Pit-bull type), Mastiff (Boerbull type), and Tosa breeds, without being registered in a stud book recognised by the Fédération Cynologique Internationale, fall into the 1st category and are therefore not authorised for import into French Polynesia in accordance with the decree of 27 April 1999 taken for application of article 211-1 of the rural code which establishes the list of potentially dangerous dog breeds.

Pour que votre animal puisse venir en Polynésie française, vous devez fournir : /To bring your pet to French Polynesia, you must provide :

soit un rapport d'expertise de diagnose de décatégorisation établie par un vétérinaire. /either an expert report with a diagnosis of decategorisation drawn up by a vet.

soit une attestation d'inscription à un livre généalogique (Pedigree) reconnu par la Fédération Cynologique Internationale /or a certificate of registration in a stud book (Pedigree) recognised by the Fédération Cynologique Internationale.

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

Doivent figurer : /The following must be included :

Pour la diagnose de décatégorisation / For the decategorisation diagnosis
Pour le pedigree /For the pedigree

- le numéro d'identification de l'animal /the animal's identification number
- ses caractéristiques morphologiques précises (cf. Annexe) /its precise morphological characteristics (see Appendix)
- la signature et le cachet du vétérinaire /the veterinarian's signature and stamp

- le numéro d'identification de l'animal /the animal's identification number
- sa race / sa date de naissance / son ascendance /breed / date of birth / ancestry
- le livre des origines canins dans lequel il est inscrit /the canine stud book in which it is registered

Chien d'assistance

Service dog

Votre chien est-il un chien d'assistance à personne handicapée ou un chien guide d'aveugle ? Is your dog a service dog or guide dog for the blind?

Un chien de soutien émotionnel n'est pas considéré comme un chien d'assistance ou un chien guide. An emotional support dog is not considered a service dog or guide dog.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Horaire d'arrivée

Arrival time

Veillez privilégier les vols qui arrivent le matin du lundi au vendredi.

Please prefer flights arriving in the morning from Monday to Friday.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat médical attestant du handicap du propriétaire

Medical certificate attesting to the owner's disability

Document officiel délivré par un médecin habilité, qui atteste que, à cause de son handicap, le propriétaire du chien d'assistance doit être accompagné de son animal pour voyager. Please insert an official document issued by an authorised doctor, certifying that, because of their disability, the owner of the assistance dog must be accompanied by their animal when travelling.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat attestant de la qualité du chien d'assistance

Certificate of service dog status

Document délivré par un établissement de dressage agréé par le(s) pays de provenance du chien, où figurent :
/Document issued by a training establishment approved by the country(ies) of origin of the dog, mentioning :

- la race de l'animal /the animal's breed
- le numéro d'identification de l'animal /the animal's identification number
- le cachet de l'organisme formateur /the training facility's stamp

3. TRANSPORT DE L'ANIMAL / TRANSPORTING THE ANIMAL

Voyage en fret manifesté OBLIGATOIRE / Travel via declared cargo MANDATORY

Selon l'Article LP. 28 de la Loi du Pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 réglementant, aux fins de protection en matière de biosécurité, l'introduction, l'importation, l'exportation et le transport interinsulaire des organismes vivants et de leurs produits dérivés, <font

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne
color="1b39f7">le voyage de votre animal en cabine ne sera pas
autorisé. <i>According to Article LP. 28 of the <a
href="https://lexpol.cloud.pf/LexpolAfficheTexte.php?texte=396989&idr=0&np=1"target=
"_blank">Law of the Country no. 2013-12 of 6 May 2013 regulating the introduction,
import, export and inter-island transport of living organisms and their by-products for the
purposes of biosafety protection, your pet will not be
allowed to travel in the cabin.</i>

Le voyage des animaux importés par voie aérienne en Polynésie française doit
obligatoirement être organisé par une entreprise de transit
spécialisée dans le transport des animaux de compagnie. <i>The travel of animals
imported by air into French Polynesia must be organised by a
transit company specialising in the transport of pets.</i>

3.1. Pays d'origine / Country of origin

Statut sanitaire vis à vis de la rage

Health status with regard to rabies

Durant les 6 mois précédant le départ, votre animal a-t-il ****uniquement**** séjourné dans les pays listés ci-dessous ?
/During the 6 months prior to departure, did your pet stay ****only**** within the countries listed below?

Australie, Bahreïn, Barbade, îles Falkland, Fidji, Guam, État de Hawaï, Islande, Japon, île Norfolk, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Polynésie française, Singapour, Vanuatu, Wallis et Futuna. / Australia, Bahrain, Barbados, Falkland Islands, Fiji, Guam, Hawaii, Iceland, Japan, Norfolk Island, New Caledonia, New Zealand, French Polynesia, Singapore, Vanuatu, Wallis and Futuna. Yes = Oui or No = Non.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Indemne (Australie, Bahreïn, Barbade, îles Falkland, Fidji, Guam, État de Hawaï, Islande, Japon, île Norfolk, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Polynésie française, Singapour, Vanuatu, Wallis et Futuna. / Australia, Bahrain, Barbados, Falkland Islands, Fiji, Guam, Hawaii, Iceland, Japan, Norfolk Island, New Caledonia, New Zealand, French Polynesia, Singapore, Vanuatu, Wallis and Futuna)

Non indemne

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration sur l'honneur

Veuillez déposer la déclaration sur l'honneur ci-jointe, signée par le propriétaire, attestant que l'animal aura séjourné au sein d'un territoire indemne de rage durant les 6 mois précédant l'export vers la Polynésie française.

Sworn statement

Please submit the declaration on honour here, signed by the owner, certifying that the animal has been kept in a rabies-free territory for the 6 months prior to export to French Polynesia.

3.2. Provenance / Past travel

Pays de départ

Country of departure

Dernier pays par lequel l'animal voyagera avant d'arriver en Polynésie française. Last country through which the animal will travel before arriving in French Polynesia.

Un transit à l'aéroport n'est pas considéré comme un pays visité, à condition que la cage reste scellée et que l'animal ne sorte pas de l'avion ou de la zone sous douanes lors de l'escale. Transit at the airport is not considered a visited country, provided the cage remains sealed and the animal does not leave the aircraft or the customs area during the stopover.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

États-Unis

France

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

- Nouvelle-Zélande
- Nouvelle-Calédonie
- Australie
- Japon

Transitaires agréés pour un départ depuis la France

Approved freight forwarding agents for departures from France

Vous trouverez ici la [liste des transitaires agréés par la Direction de la Biosécurité](https://www.service-public.pf/biosecurite/wp-content/uploads/sites/43/2023/04/Liste-des-transitaires-FR.pdf) pour organiser le transport des animaux de compagnie en fret manifesté. *Below is a find the [list of forwarding agents approved by the Biosafety Department](https://www.service-public.pf/biosecurite/wp-content/uploads/sites/43/2023/04/Liste-des-transitaires-FR.pdf) to organise the transport of pets as declared cargo.*

Vous pouvez **inviter votre transitaire à voir ou modifier le dossier** avec le bouton "Inviter une personne" en haut à droite de cette page. *You can **invite your forwarding agent to view or modify the file** using the "Invite a person" button at the top right of this page.*

Date de départ estimée

Estimated departure date

Vous pouvez **modifier la date de départ** autant de fois que vous le souhaitez tant que votre dossier est en construction. You can change the departure date as many times as you like while your booking is being processed.

3.3. Destination

Commune de résidence à l'arrivée

Municipality of residence upon arrival

Veuillez indiquer la ville où l'animal résidera à son arrivée (de manière définitive ou temporaire). Please indicate the town where the animal will be living on arrival (permanently or temporarily).

4. DOCUMENTS SANITAIRES / HEALTH DOCUMENTS

Vaccination contre la rage

Rabies vaccination

D'après l'[Arrêté n° 738 CM du 15 mai 2013](https://lexpol.cloud.pf/LexpolAfficheTexte.php?texte=397967&idr=1237&np=1) portant fixation des conditions

zoosanitaires applicables lors de l'introduction et de l'importation des chiens et des chats, **la vaccination antirabique, et le titrage des anticorps neutralisants le virus rabique, sont obligatoires pour les animaux n'ayant pas résidé plus de 6 mois continus** dans les pays suivants avant importation : **Australie, Bahreïn, Barbade, îles Falkland, Fidji, Guam, État de Hawaï, Islande, Japon, île**

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne
Norfolk, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Polynésie Française, Singapour, Vanuatu,
Wallis et Futuna

According to [Order no. 738 CM of 15 May 2013](https://lexpol.cloud.pf/LexpolAfficheTexte.php?texte=397967&idr=1237&np=1) deciding the animal health conditions applicable to the introduction and import of dogs and cats, rabies vaccination, as well as the titration of antibodies neutralising the rabies virus, are compulsory for animals that have not resided for more than 6 continuous months in the following countries prior to import: Australia, Bahrain, Barbados, Falkland Islands, Fiji, Guam, Hawaii, Iceland, Japan, Norfolk Island, New Caledonia, New Zealand, French Polynesia, Singapore, Vanuatu, Wallis and Futuna.

La vaccination antirabique doit être valide depuis plus de 6 mois (en plus des 21 jours de délai réglementaire) à la date d'arrivée en Polynésie française. L'analyse du titrage antirabique doit être réalisée sur un échantillon sanguin prélevé par un vétérinaire depuis plus de 3 mois et moins d'1 an à la date d'arrivée en Polynésie française. The anti-rabies vaccination must have been valid for more than 6 months (in addition to the 21-day statutory period) on the date of arrival in French Polynesia. The anti-rabies titration test must be carried out on a blood sample taken by a vet more than 3 months and less than 1 year before the date of arrival in French Polynesia.

La date d'identification de votre animal doit être antérieure ou identique à la date de la vaccination antirabique, sinon le vaccin ne sera pas valide. Les rappels vaccinaux doivent être réalisés avant la date de fin de validité du précédent vaccin. Aucun retard ne sera accepté même à un jour près. Certains vaccins peuvent avoir une durée de validité allant jusqu'à 3 ans, à condition qu'un rappel vaccinal ait été réalisé avec le même produit l'année précédente (cf. [liste des vaccins autorisés en France](https://www.anses.fr/fr/system/files/Anmv-vaccinsantirabiquesautorisesenfrance20210607.pdf)). Your pet's identification date must be prior or identical to the date of the rabies vaccination, otherwise the vaccine will not be valid. Booster vaccinations must be given before the expiry date of the previous vaccination. No delay will be accepted, even by a day. Some vaccines may be valid for up to 3 years, provided a booster vaccination was given with the same product the previous year (see [list of vaccines authorised in France](https://www.anses.fr/fr/system/files/Anmv-vaccinsantirabiquesautorisesenfrance20210607.pdf)).

Passeport / Carnet de santé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pages "Identification du propriétaire et de l'animal"

Owner and Animal Identification Pages

Veuillez joindre une copie des pages où figurent : /Please attach a copy of the pages containing:

- le nom du propriétaire /the owner's name
- le numéro d'identification de l'animal /the animal's identification number
- la date d'implantation et/ou de lecture de la puce /the date of microchip implantation and/or reading
- la signature et le cachet du vétérinaire /the veterinarian's signature and stamp

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pages "Identification du propriétaire et de l'animal"

Owner and Animal Identification Pages

Veuillez joindre une copie des pages où figurent : /Please attach a copy of the pages containing:

- le nom du propriétaire /the owner's name
- le numéro d'identification de l'animal /the animal's identification number
- la date d'implantation et/ou de lecture de la puce /the date of microchip implantation and/or reading
- la signature et le cachet du vétérinaire /the veterinarian's signature and stamp

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pages "Identification du propriétaire et de l'animal"

Owner and Animal Identification Pages

Veuillez joindre une copie des pages où figurent : /Please attach a copy of the pages containing:

- le nom du propriétaire /the owner's name
- le numéro d'identification de l'animal /the animal's identification number
- la date d'implantation et/ou de lecture de la puce /the date of microchip implantation and/or reading
- la signature et le cachet du vétérinaire /the veterinarian's signature and stamp

Vaccins antirabiques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pages "Vaccination antirabique"

Rabies vaccines pages

Veuillez joindre une copie des pages où figurent : /Please attach a copy of the pages containing:

- les vaccins contre la rage injectés (étiquettes, marques, produits) /injected rabies vaccines (labels, brands, products)
- la référence et la date de péremption des lots / batch reference and expiration date
- les dates de début et de fin de validité /start and end validity dates
- la signature et le cachet du vétérinaire /veterinarian's signature and stamp

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pages "Vaccination antirabique"

Rabies vaccines pages

Veuillez joindre une copie des pages où figurent : /Please attach a copy of the pages containing:

- les vaccins contre la rage injectés (étiquettes, marques, produits) /injected rabies vaccines (labels, brands, products)
- la référence et la date de péremption des lots / batch reference and expiration date
- les dates de début et de fin de validité /start and end validity dates
- la signature et le cachet du vétérinaire /veterinarian's signature and stamp

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pages "Vaccination antirabique"

Rabies vaccines pages

Veuillez joindre une copie des pages où figurent : /Please attach a copy of the pages containing:

- les vaccins contre la rage injectés (étiquettes, marques, produits) /injected rabies vaccines (labels, brands, products)
- la référence et la date de péremption des lots / batch reference and expiration date
- les dates de début et de fin de validité /start and end validity dates
- la signature et le cachet du vétérinaire /veterinarian's signature and stamp

Titration des anticorps antirabiques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Résultats du titrage

Results of the titration

Copie de la fiche d'analyse sérologique, où figurent : /Copy of the serological analysis report, including:

- le numéro d'identification de l'animal /the animal's identification number

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

- la date de prélèvement sanguin /the date of blood sample collection

- le nom et le cachet du laboratoire agréé /the name and stamp of the accredited laboratory

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Résultats du titrage

Results of the titration

Copie de la fiche d'analyse sérologique, où figurent : /Copy of the serological analysis report, including:

- le numéro d'identification de l'animal /the animal's identification number

- la date de prélèvement sanguin /the date of blood sample collection

- le nom et le cachet du laboratoire agréé /the name and stamp of the accredited laboratory

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Résultats du titrage

Results of the titration

Copie de la fiche d'analyse sérologique, où figurent : /Copy of the serological analysis report, including:

- le numéro d'identification de l'animal /the animal's identification number

- la date de prélèvement sanguin /the date of blood sample collection

- le nom et le cachet du laboratoire agréé /the name and stamp of the accredited laboratory

Dépistage de la Leishmaniose

Leishmaniasis screening

La sérologie de dépistage de la Leishmaniose est obligatoire pour les chiens n'ayant pas résidé plus de 6 mois continus en *Nouvelle-Calédonie*, en *Australie*, au *Canada*, à *Hawaï* ou en *Polynésie française*, avant importation. *Leishmaniasis serology screening is compulsory for dogs that have not resided for more than 6 continuous months in *New Caledonia*, *Australia*, *Canada*, *Hawaii* or *French Polynesia* prior to importation.*

L'analyse sérologique de la Leishmaniose doit avoir été réalisée **au sein d'un laboratoire**, à partir d'un échantillon sanguin prélevé par un vétérinaire **dans les 30 jours précédents la date d'arrivée en Polynésie française**. *The serological analysis for Leishmaniasis must have been carried out **in a laboratory**, using a blood sample taken by a veterinary surgeon **within 30 days of the date of arrival in French Polynesia**.*

Seules les techniques d'analyse par ELISA ou Immunofluorescence Indirecte (IFAT) seront acceptées. *Only ELISA or Indirect Immunofluorescence Test (IFAT) testing techniques will be accepted.*

Le Permis d'Importation Préalable de votre chien ne sera délivré qu'après réception de ce document. Veuillez demander au laboratoire de transmettre le résultat de l'analyse directement à l'adresse institutionnelle suivante : animal.impex.dbs@administration.gov.pf en veillant à préciser le nom de l'animal et celui des propriétaires en objet du mail. *Your dog's Prior Importation Permit will only be issued once this document has been received. Please ask the laboratory to send the test results directly to the following institutional email address: animal.impex.dbs@administration.gov.pf, making sure to specify the name of the animal and its owners in the subject line of the email.*

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traitement antiparasitaire

Antiparasitic treatment

- Joignez la preuve de l'administration des premiers traitements antiparasitaires interne (**contre les cestodes ET les nématodes**) et externe (**contre les puces et les tiques**). Attach proof of administration of the initial internal antiparasitic treatment (against tapeworms AND roundworms) and external antiparasitic treatment (against fleas and ticks)

- **Attention**, ils doivent être effectués entre le **18ème et le 30ème jour** avant le départ. Attention, these must be performed between the 18th and 30th day before departure.

5. VALIDATION DE LA DEMANDE / APPROVAL OF THE REQUEST

Authenticité des documents transmis

Authenticity of documents submitted

J'atteste sur l'honneur avoir fourni ce jour les documents authentiques nécessaires à l'instruction de mon dossier de demande de Permis d'Importation, en vertu des dispositions exposées dans l'Arrêté n° 738 CM du 15 mai 2013 portant fixation des conditions zoosanitaires applicables lors de l'introduction et de l'importation des chiens et des chats. I hereby certify on my honour that I have provided today the authentic documents required for the examination of my application for an Import Permit, in accordance with the provisions set out in Order no. 738 CM of 15 May 2013 pertaining to the animal health conditions applicable to the introduction and import of dogs and cats.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Enregistrement de mon animal

Registering my pet

Dans le cadre des exigences liées à l'identification des carnivores domestiques décrites dans l'Arrêté n° 48 CM du 9 janvier 2004, je m'engage à me rendre auprès d'un vétérinaire privé, afin de faire enregistrer les coordonnées de mon animal au fichier central territorial des animaux de compagnie de la Polynésie française (AVPAP), dans les jours suivant son arrivée sur le territoire polynésien. In accordance with the requirements for the identification of domestic carnivores set out in Order no. 48 CM of 9 January 2004, I undertake to visit a private veterinarian in order to have my pet's details registered in the French Polynesia Central Pet Register (AVPAP) within a few days of its arrival in French Polynesia.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Surveillance sanitaire

Health surveillance

Dans le cadre de la surveillance sanitaire des maladies à déclaration obligatoire, je m'engage durant les 6 mois qui suivent l'importation de mon animal à : /As part of the health surveillance of notifiable diseases, I commit to the following during the 6 months following the importation of my animal:

- Amener immédiatement mon animal à la cellule zoosanitaire de la DBS en cas de modification du comportement ou en cas de morsures ou de griffures afin qu'il soit examiné et mis en observation /Immediately bring my animal to the DBS zoosanitary unit in case of behavioral changes or in case of bites or scratches so that it can be examined and placed under observation ;

- Informer la cellule zoosanitaire de la DBS de la mort de mon animal dans les heures qui suivent son décès /Inform the DBS zoosanitary unit of the death of my animal within hours of its passing ;

- Informer la cellule zoosanitaire de la DBS de tout changement de propriétaire de l'animal et informer le nouveau propriétaire de ces obligations /Inform the DBS zoosanitary unit of any change of ownership of the animal and inform the new owner of these obligations.

Si je ne respecte pas le présent engagement, je m'expose à une peine de six mois d'emprisonnement et de 3 570 000 F CFP d'amende, conformément à l'article LP. 60 de la Loi du Pays n° 2013-12 du 6 mai 2013 réglementant, aux fins de protection en matière de biosécurité, l'introduction, l'importation, l'exportation et le transport inter-insulaire des

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne

organismes vivants et de leurs produits dérivés. If I do not comply with this commitment, I am subject to a penalty of six months' imprisonment and a fine of 3,570,000 F CFP, in accordance with Article LP. 60 of the Law of the Country No. 2013-12 of May 6, 2013, regulating, for biosafety protection purposes, the introduction, importation, exportation, and inter-island transport of living organisms and their derived products.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Délivrance du Permis d'Importation Préalable

Issue of a Prior Import Permit

J'ai pris connaissance que le Permis d'Importation Préalable de mon animal ne sera délivré : /I am aware that the Preliminary Importation Permit for my animal will only be issued :

- qu'après réception du dossier COMPLET et CONFORME /only after receipt of the COMPLETE and COMPLIANT application,

- qu'après règlement de la somme de 5500 XPF, qui correspond aux frais d'instruction du dossier d'importation de mon animal (cf. Note aux importateurs n°027/MPF/DBS/ZOO du 30 août 2017) /after payment of the sum of 5,500 XPF, which corresponds to the cost of processing my animal's import application (see Note to Importers n°027/MPF/DBS/ZOO dated 30 August 2017),

- qu'après un délai maximal de 12 jours ouvrables après passage en instruction /only after a maximum of 12 working days have elapsed since the application was processed.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Paie ment des frais

Payment of fees

L'instruction de votre dossier est facturé 5500 Fcp. (46.10 euros). The processing of your file is charged at 5500 Fcp (46.10 euros).

Par quel moyen souhaitez-vous payer pour l'instruction de votre dossier ? How would you like to pay for the processing of your file?

****Astuce****: Choisissez de payer ****En ligne par carte**** si vous le pouvez /Tip: Choose to pay online by card if you can

* C'est plus simple pour vous /It is easier for you

* C'est plus rapide et plus sûr /It is faster and safer

* Les cartes locales sont acceptées (sauf banque de Tahiti) /Local cards are accepted (except Bank of Tahiti)

En ligne par carte = Online by card; Virement = Bank transfer ; Au guichet = At the biosecurity counter

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

En ligne par carte

Virement

Au guichet

Paie ment en ligne

Online Payment

Merci d'avoir choisi ce mode de paiement. Thank you for choosing this payment method.

1. Une fois que vous aurez déposé votre dossier à l'aide du bouton bleu ci dessous, vous recevrez dans les dix minutes un mail qui vous indique qu'un ***message*** est disponible. Once you have submitted your file using the blue button below, you will receive an email within ten minutes indicating that a message is available.

2. Cliquez sur le bouton dans le mail pour accéder à ce message: il vous donnera le lien pour payer l'instruction de votre dossier avec votre carte. Click the button in the email

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne
to access this message: it will provide you with the link to pay for the processing of your
file with your card.</i>

ATTENTION, vous aurez alors 5 jours pour utiliser ce lien et payer. <i>PLEASE NOTE, you
will then have 5 days to use this link and make the payment.</i>

Païement au guichet

<i>Payment at the Counter</i>

Le païement au guichet se fait en 3 étapes : /<i>Payment at the counter is done in 3
steps:</i>

1. Vous venez sur place sur place directement à la régie de la DBS en donnant le **numéro
de votre dossier** indiqué en haut de cette page : /<i>You come directly to the DBS office
with the file number indicated at the top of this page:</i>

* soit à Faa'a du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30, le vendredi de 7h30 à 14h30, fermée
le weekend et les jours fériés. <a target="_blank"

href="https://www.google.com/maps/place/Cellule+zoosanitaire+de+la+Direction+de+la+
Bios%C3%A9curit%C3%A9/@-17.5610562,-

149.613931,17z/data=!4m14!1m7!3m6!1s0x769a316c358ad487:0xcf4a057c4a3a62f1!2sCell
ule+zoosanitaire+de+la+Direction+de+la+Bios%C3%A9curit%C3%A9!8m2!3d-
17.5610562!4d-

149.6113561!16s%2Fg%2F11p02gsz8z!3m5!1s0x769a316c358ad487:0xcf4a057c4a3a62f1!8
m2!3d-17.5610562!4d-149.6113561!16s%2Fg%2F11p02gsz8z?entry=ttu">Pour se rendre à la
régie de Faaa /<i>at Faa'a from Monday to Thursday from 7:30 am to 3:30 pm, and on
Friday from 7:30 am to 2:30 pm. Closed on weekends and public holidays. Directions to
the <a target="_blank"

href="https://www.google.com/maps/place/Cellule+zoosanitaire+de+la+Direction+de+la+
Bios%C3%A9curit%C3%A9/@-17.5610562,-

149.613931,17z/data=!4m14!1m7!3m6!1s0x769a316c358ad487:0xcf4a057c4a3a62f1!2sCell
ule+zoosanitaire+de+la+Direction+de+la+Bios%C3%A9curit%C3%A9!8m2!3d-
17.5610562!4d-

149.6113561!16s%2Fg%2F11p02gsz8z!3m5!1s0x769a316c358ad487:0xcf4a057c4a3a62f1!8
m2!3d-17.5610562!4d-149.6113561!16s%2Fg%2F11p02gsz8z?entry=ttu">Faa'a
office;</i> ;

* soit à Motu Uta, du lundi au mercredi de 07h00 à 15H00 et du jeudi au vendredi de
07h00 à 12h30, fermée le weekend et les jours fériés). <a

href="https://www.google.com/maps/dir//FC8C%2B3JG,+Papeete+98714,+Polyn%C3%A9si
e+fran%C3%A7aise/@-17.5348125,-

149.5831855,16z/data=!4m8!4m7!1m0!1m5!1m1!1s0x769a3a1c874f6695:0x299166cbe26b6
fa9!2m2!1d-149.5784219!2d-17.5348125" target="_blank">Pour se rendre à la régie de

Motu Uta /<i>at Motu Uta, from Monday to Wednesday from 7:00 am to 3:00 pm and
Thursday to Friday from 7:00 am to 12:30 pm. Closed on weekends and public holidays.

Directions to the <a

href="https://www.google.com/maps/dir//FC8C%2B3JG,+Papeete+98714,+Polyn%C3%A9si
e+fran%C3%A7aise/@-17.5348125,-

149.5831855,16z/data=!4m8!4m7!1m0!1m5!1m1!1s0x769a3a1c874f6695:0x299166cbe26b6
fa9!2m2!1d-149.5784219!2d-17.5348125" target="_blank">Motu Uta office.</i>

2. Vous récupérez le récépissé de païement /<i>You collect the payment receipt.</i>

3. Vous le postez ci-dessous. /<i>You upload it below.</i>

Note : _vous pouvez fermer cette page. Les informations de ce dossier sont
enregistrées et Mes-Démarches vous a déjà envoyé un mail avec un lien qui permet de
revenir ajouter la photo de votre recipissé._<i>Note: You can close this page. The

Demande de Permis d'Importation d'un animal de compagnie par voie aérienne
information in this file is saved, and Mes-Démarches has already sent you an email with a
link to return and add the photo of your receipt.</i>

Païement par virement

<i>Payment by Bank Transfer</i>

Le paiement par virement se fait en trois étapes : /<i>Payment by bank transfer is done in
three steps:</i>

1. Vous effectuez un virement de 5500 Fcp (46.10 euros) sur le compte de la REGIE
RECETTE DU DPV, dont l'IBAN est : FR76 14168 00001 15008855401 18, en indiquant
comme libellé le numéro de votre dossier indiqué en haut de cette page /<i>You make a
transfer of 5500 Fcp (46.10 euros) to the REGIE RECETTE DU DPV account, with the IBAN:
FR76 14168 00001 15008855401 18, indicating the file number provided at the top of this
page as the reference</i> ;
2. Vous prenez une photo ou une capture d'écran de la preuve virement effectué /<i>You
take a photo or screenshot of the proof of the transfer</i>;
3. Vous postez ci-dessous la preuve de votre virement /<i>You upload the proof of your
transfer below</i>.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Preuve du paiement

Proof of payment